

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ DU SIEL-TE

Séance du 11 DECEMBRE 2023

Nombre de membres du Comité :

En Exercice : 354
Présents : 161
Pouvoirs : 31
Votants : 192

L'an deux mille vingt-trois,
 Le onze décembre,
 à dix-sept heures,
 se sont réunis à Montrond les Bains, Espace "Les
 Foréziales", les membres du Comité du SIEL-TE Loire
 sous la Présidence de Madame Marie-Christine
 THIVANT, Présidente du SIEL-TE Loire, dûment
 convoqués le cinq décembre deux-mille vingt-trois.

OBJET

**2023_11_12_18C Prime de pouvoir d'achat
 exceptionnelle et forfaitaire**

Votes Pour : 447

Votes Contre : 0

Abstention : 0

Présents :

M. VERICEL Luc, Mme THIVANT Marie-Christine, M.
 FORCHEZ François, M. SOUTRENON Bernard, M.
 GOUBY Thierry, M. HENRIOT Patrick, M. BAS
 Christian, M. BONADA Henri, M. SIMONE Pierre, M.
 BENIER Gabriel, M. GUILLOT Lucien, M.
 CHOUVELLON Jean-Louis, M. SALHI Rodney, M.
 NOTIN Vital, M. LAPALLUS Marc, M. DUMAS Serge,
 M. ROSSETTI Alain, M. PICARD Didier, M. PERACHE
 Gilles, ROZET Romaric, Mme ARANEO Christine,
 M. DUCROT Jean-Claude, M. BRIAS Bernard, M.
 DUBOUIS Jean, M. CHEVALIER Dominique, M.
 ROLLET Julien, M. LEGRAND Michel, M. BRUNEL
 Didier, M. CHARBONNIER Jean-Louis, M. JAMBIN
 Aymeric, M. COSTON Pascal, M. POMMIER Gabriel,
 M. THEVENET Michel, M. GARCIA Rolland, M.
 THIEVENT Guy, M. DUCHE Julien, M. BUSSERY
 Michel, M. VACHERON Christophe, M. VACHEZ
 Christian, M. SEON Joel, M. DARMET Robert, M.
 CIRUSSE PHILIPPE, M. VIVERT ARMAND, M.
 SOUBEYRAND Daniel, M. CHIRAT Alain, M. POIRON
 Jean-Pierre, Mme BOYER Laurence, M. GIRARD
 Pascal, M. OJARDIAS Marc, M. PINEL Henri, M.
 MAILLAVIN Pierre, M. THOLOT Alain, M. DURILLON
 Gérard, M. BORDET Gérard, M. LAVAL David, Mme
 GUILLOT Jacqueline, M. DEMONCHY Jean-Maxence,
 Mme DOSSON Florence, M. MURE Jean-Jacques, M.
 MOLETTE Marc, M. CHATRE Philippe, M. PICARD
 Christian, M. JUSSELME Jean Paul, M. JOLY Patrick,
 M. DEMURGER Jean-François, M. BOLERY Alain, M.
 MAILLARD Bruno, M. FAVIER Daniel, M. CHETAİL
 Jean-François, M. VANET Patrick, M. COUTANSON
 Bernard, M. CHATAGNON Philippe, M. MARDEUIL
 Jean-Luc, M. PONCET Jean-Marc, M. VIGNAL Jean-

Claude, M. FEY René, M. PERRONNET Gilles, M. SONNTAG Jean-Jacques, M. BEYSSAC Jean-Marc, M. BERNAT Georges, M. BAROU Gérard, M. GANDILHON Michel, M. CILLUFO Jean-Pierre, M. TISSOT Jean-Paul, Mme CHAUVE PATRICIA, M. PRUD'HOMME Daniel, M. BAROU JACKY, M. ROZANSKI Sigismond, M. ALBERT Hans, M. CHAUX Michel, M. LOUAT Roger, M. DEMMELBAUER Patrick, M. COLOMBAT Christophe, M. LIMOUSIN Alain, M. PERRIN Patrick, M. BLANC Yves, M. RAULT Serge, M. THIMONIER Jean-Paul, M. JACQUEMOT Philippe, M. DE OLIVEIRA Frédéric, M. PETERSEN Yannick, M. PERSIGNY Jean-Luc, M. RAVACHOL Jean-Luc, M. CASSULO Christian, Mme THOMAS Lara, M. CHAUX Mickael, M. MATRAY Jean-Luc, Mme ROUX Lorraine, M. GRECO Gilles, M. CHORAIN Jean François, M. CLAIRET Christian, M. LAMURE Christophe, M. MONTET Alain, M. MEUNIER Patrick, M. BOREL Olivier, M. FAURE Jean-Yves, M. DUBOIS Jacques, M. CHOULAT Paul, M. MURAT René, M. MOLLARD Christian, M. NOAILLY René, Mme GARNIER Ghislaine, M. SABOT Jacky, M. DESHAYES Sébastien, Mme LEBLANC Florence, M. BRUYERE René, M. PIERSON Jean-Paul, M. BONNICI Vincent, M. MOULARD Stéphane, Mme JOURDY Adèle, M. AVRIL Serge, M. BEAU HENRI, M. PEUILLON Marcel, Mme MAKAREINIS Marie-José, M. YAHIAOUI Kamel, M. BLANC JEAN PAUL, M. BUCCO Jean-Pierre, M. BOUDOT Patrick, Mme SENDRA Valérie, M. FOURNEL Patrick, Mme TREMOULHEAC Estelle, M. DONNARS Jean, M. BERTHET Frédéric, M. GAUTHIER Alain, Mme MEYRIEUX Camille, M. PEREZ Gérard, M. RODRIGUE MARC, M. D'HUISSSEL Sylvain, Mme AUDIN-VERNET Françoise, M. MEILLER Laurent, M. DE STEFANO Hervé, M. REGEFFE Robert, M. SIMON Gilles, Mme MONTET Agnès, M. BONNEFOND Vincent, Mme VERNIERE Yvette, M. BARRIER Jean-Alain, Mme BRUN-JARRY Christiane, M. PERCET SERGE, M. LAURENSON Nicolas, M. CHAVANNE Marc

Formant la majorité des membres en exercice

Pouvoirs :

- Mandant : M. CHEVET Alain
- Mandataire : M. VERICEL Luc
- Mandant : Mme HALVICK Valérie
- Mandataire : M. FORCHEZ François
- Mandant : M. CHARDON Michel
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
- Mandant : M. HEYRAUD Stéphane
- Mandataire : M. SOUTRENON Bernard
- Mandant : M. JAVELLE Hervé
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
- Mandant : M. PODEVIN Daniel
- Mandataire : M. GOUBY Thierry
- Mandant : M. RICHARD Christophe
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick
- Mandant : M. CHASSAGNE Jean-Paul
- Mandataire : M. BAS Christian
- Mandant : M. HURET Jean-Claude
- Mandataire : M. HENRIOT Patrick
- Mandant : M. BILLARD James
- Mandataire : M. BONADA Henri
- Mandant : M. CORRE Daniel
- Mandataire : M. BONADA Henri
- Mandant : M. BERLIVET Eric
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
- Mandant : Mme BONJOUR Sylvie
- Mandataire : M. SIMONE Pierre
- Mandant : M. ROCHETTE Thomas
- Mandataire : M. BENIER Gabriel
- Mandant : Mme MOUNIER Céline
- Mandataire : M. GUILLOT Lucien
- Mandant : M. PONCET Pascal
- Mandataire : M. CHOUVELLON Jean-Louis
- Mandant : M. TACHET Frédéric
- Mandataire : M. SALHI Rodney
- Mandant : M. CHENAUD FABRICE
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc
- Mandant : M. CANUT Louis
- Mandataire : M. DUMAS Serge
- Mandant : Mme DUFOUR Liliane
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
- Mandant : M. LAURENT Christian
- Mandataire : M. ROSSETTI Alain
- Mandant : M. DUSSUD Bruno
- Mandataire : M. PICARD Didier
- Mandant : M. DOMBEY Bruno
- Mandataire : Mme THIVANT Marie-Christine
- Mandant : M. JANDOT Marc
- Mandataire : M. PERACHE Gilles
- Mandant : M. PERRIER Grégory
- Mandataire : M. SIMONE Pierre

- Mandant : M. FAUCHET Martial
- Mandataire : M. SIMONE Pierre

- Mandant : M. LEFRANC Jean-Louis
- Mandataire : M. FEY René

- Mandant : M. CAZORLA Dominique
- Mandataire : M. CHAUX Michel

- Mandant : M. DUMONT François
- Mandataire : M. BONADA Henri

- Mandant : M. LACROIX Jérémie
- Mandataire : M. LAPALLUS Marc

- Mandant : Mme COTTE Sylvie
- Mandataire : M. PERACHE Gilles

Absents :

M. GAGNAIRE Christian, M. MOREL Celestin, M. BOURDIER de BEAUREGARD Dominique, M. MARRET Pierre Julien, Mme CHRISTIN LAFOND Simone, M. TRICHARD Jacques, M. DARDOULLIER Sylvain, M. BRUNON LAURENT , M. ALLOIN Christian, M. BRIBI Madjid, M. BOUDARD GILLES, Mme BESSON FAYOLLE Corinne, M. CHARNEAU Samson, Mme JACQUET Delphine, Mme CHAVE Frédérique, M. GOUTTESOULARD Teddy, M. TROTTET JEREMIE, M. JOUSSERAND Emilien, M. BOULOT-TULOUP Dominique, M. BARCET Gilles, M. SENECLAUZE Jean-Paul, M. CHOUVELLON Olivier, M. SANUDO Patrice, M. TAMET Marcel, M. VERICEL Pierre, Mme REYNAUD Séverine, Mme DARFEUILLE Marianne, M. CHABRY Julien, M. LYON Christophe, , M. DUBOST Jean-Christophe, M. GERVAIS Christian, M. BUTAUD Jean-Charles, M. MASSON Robert, M. GIROUD Pierre, M. POYET Stéphane, M. MOURAGNE Mathieu, M. CHALAND Christophe, M. MAILLET Geoffroy, M. GIRAUDET Olivier, M. RIBBA Michel, M. VASSAL Julien, M. MONTAGNE Jean-Philippe, M. BONNEVAL Marc, Mme DUGELET ISABELLE, M. CHOMIER Yves, M. BLACHON Jean-Paul, M. FROSSARD Jean-Paul, BENIERE Henri, M. DUGELET Patrick, Mme BOUFFARON Kinnie, Mme PERRIN Sylvie, M. RAPHAEL Stéphane, M. BOUCHET Pascal, M. LUMIA Michel, M. CHERIET Farid, M. VILLARD Xavier, Mme FOURNEL Béatrice, M. MOULIN Jean-Yves, M. GRANGER Pascal, M. DOITRAND Raphael, M. VILLE Noël, M. PERAT Jean-Claude, M. DUBOST Daniel, Mme PERRIN Géraldine, M. MATRAT Martine, , M. DUBOEUF Aymeric, M. DEGOUT Julien, M. RIVIERE Cedric, Mme SEGUIN Christiane, M. PLACE Bernard, M. CHERBLAND Henri, M. MOUILLER Catherine, M. SHIMITZ Jean-Marc, M. GAINETDINOFF Sylvain, M. LICTEVOUT François-Xavier, M. POINT Jean, M. LASSAIGNE Pascal, Mme CHARLES Cindy, M. BLANCHARD Jacques, M. ROLLAND Nicolas, M. LAVAL JEAN-LUC, M. BROSSE Jean-Marc, M. BRET Richard, M. NONY Roger, M.

DEGOUTTE Vincent, M. BRUN Jean-Jacques, M. FLACHER Annick, M. BLANCHON Christian, M. MOULIN Raphaël, M. MARNAT Jean-Jacques, M. BLANC Philippe, M. DELORME Mathieu, M. LARGERON Olivier, M. DERORY André, M. ISNARD Michel, M. DEBATISSE Denis, Mme FRERY MARIE, Mme CHOUVIER Evelyne, M. BOUCHET Jean-Luc, M. KER Daniel, Mme POYET Geneviève, M. PRAST Lionel, M. GOUTAGNY Olivier, M. TISSOT Jean-Claude, M. SOUCHON Marcel, M. FOUILLOUX Gilles, Mme SIRGUEY Laure, A DESIGNER A DESIGNER, M. COFFY Marc, M. PALIARD Rambert, M. SANIAL Roger, M. GEAY Walter, M. PELLEGRIN Jacques, M. ROCHE André, M. DUMAS Jean-Marc, M. VERMEERSCH André, M. GARNIER Julien, M. LE GRIS Sébastien, M. DUPUY Jean-Paul, M. PEDRINI Patrick, Mme PARDON Nicole, M. REY Nicolas, M. COCAGNE David, M. PONCET Christophe, Mme PERONNEAU-LANDRY Céline, M. TROUILLER Franck, M. PATURAL Christian, M. BRANCATO Joseph, M. PEYRAT Pascal, M. CHARRONDIERE Franck, M. DELORME Daniel, M. ROLLAND Yann, M. BRUYAS Claude, M. CHAVANY Nicolas, M. CORCY Stéphane, M. LASSAIGNE Sébastien, M. BOISSET Jacques, Mme BERTHON Corinne, M. MORETON RAPHAEL, M. JURY Marc, M. VITURAT Raymond, M. CAPITAN Jean-Paul, Mme GASDON Christine, Mme FAYOLLE Sylvie, M. PONCET Didier, M. DEY Frédéric, M. VALLAS Robert, M. REY André, M. LACROIX ERIC, M. MORIER Yves , M. Jacques LAFFONT, M. VIOLANTE Roger, M. CHARGUEROS Nicolas, M. FRANCOIS Luc, M. CHAMBE Denis, M. THIZY Gilles, M. SARDAT Jean-Marc, Mme FAYOLLE Sylvie, M. MICHALET Thierry, M. GROSDENIS Henri

Le secrétariat a été assuré par : Monsieur Thierry GOUBY

Madame la Présidente expose :

VU l'avis favorable du Comité Social Territorial du 7 décembre 2023

CONSIDERANT la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat et le décret n° 2023-1006 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

CONSIDERANT l'avis favorable du comité social territorial en date du 07 décembre 2023,

CONSIDERANT que le montant de cette prime est modulable en fonction du niveau de rémunération des agents publics dans le respect des plafonds définis réglementairement,

CONSIDERANT les contraintes budgétaires du SIEL-TE et le fait que l'Etat ne compense pas le versement de cette prime, qu'il s'agit donc de rester raisonnable dans son application,

CONSIDERANT que l'application de cette prime de pouvoir d'achat n'est pas de droit mais de la volonté du SIEL-TE d'amortir les effets de l'inflation, notamment pour les agents dont les salaires sont les plus bas,

La présidente propose d'instaurer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire à destination des agents du SIEL-TE, en appliquant un taux de dégressivité, selon les modalités suivantes :

La présente prime est attribuée aux agents fonctionnaires titulaires et stagiaires ainsi qu'aux agents contractuels de droit public sous réserve de remplir les conditions cumulatives ci-dessous :

- avoir été nommés ou recrutés à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023 par un employeur public,
- avoir perçu une rémunération brute inférieure ou égale à 39 000 euros au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023,
- être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023.

La rémunération brute perçue pendant la période de référence sera déterminée dans les conditions prévues aux articles 3 et 6 du décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023.

Rémunération brute perçue au titre de la période du 01/07/22 au 30/06/23	Montant maximum de la prime pouvoir d'achat	Taux de dégressivité appliqué au SIEL-TE	Montant versé par le SIEL-TE
Inférieur ou égale à 23 700€	800 €	95%	760€
Supérieure à 23 700€ et inférieure ou égale à 27 300€	700 €	90%	630€
Supérieure à 27 300€ et inférieure ou égale à 29 160€	600 €	85%	510€
Supérieure à 29 160€ et inférieure ou égale à 30 840€	500 €	80%	400€
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 €	75%	300€
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 €	70%	245€
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 €	65%	195€

Le montant de la prime pouvoir d'achat est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi public sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.


L'attribution fera l'objet d'un arrêté individuel et sera versée en une fois sur la paie de janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Comité du SIEL-Territoire d'Energie Loire, à l'unanimité / ~~la majorité~~ :

DECIDE de verser la prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire selon les modalités présentées ci-dessus, pour les agents du SIEL - TE sur la paie de janvier 2024 ;

AUTORISE d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait et délibéré en séance
Le 11 décembre 2023
Ont signé au registre tous les membres présents
Pour extrait conforme, la Présidente


Marie-Christine THIVANT

Publiée le

Madame la Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.